

# **[ORANGE] ACCORD INTERGENERATIONNEL - PARTIE 3 - LES TEMPS DE RESPIRATIONS**

La CFDT se bat pour la sécurisation des parcours professionnels et la reconnaissance d'un droit à l'articulation des "temps de travail" et des "temps pour soi" tout au long de la carrière. La CFDT a voulu et obtenu de la Direction qu'elle propose un dispositif "Temps de Respiration" dans le projet d'accord intergénérationnel (en cours de négociation).

*(plus d'informations dans documents)*



Documents

[\[ORANGE\] ACCORD INTERGENERATIONNEL - PARTIE 3 - LES TEMPS DE RESPIRATIONS](#)